

Madame, Monsieur,

L'APE des écoles Yves Chaze , à l'occasion de la 46^{ème} foire au matériel agricole de Samatan, serait heureux que vous puissiez participer toute la journée au Vide Grenier prévu les **Samedi 15 mars 2025 ET le dimanche 16 Mars 2025**. (Place de le Fontaine, rue du Pradel, place des halles, rue du Chanoine Dieuzaide, rue du four, rue de l'église, place du repos). Vous pouvez y participer soit les deux jours, soit un seul jour (les emplacements seront donc déterminés en fonction des jours de présence).

Le tarif de l'emplacement sera pour :

Le samedi <u>OU</u> le dimanche	Le samedi <u>ET</u> le dimanche
8 € les 3 mètres	12 € les 3 mètres
16 € les 6 mètres	24 € les 6 mètres
24 € les 9 mètres	36 € les 9 mètres
32 € les 12 mètres	48 € les 12 mètres

Il vous suffit de retourner le talon ci-dessous dûment rempli et signé, pour le :

**Mercredi 12 mars 2025 dernier délai, accompagné du chèque,
Libellé à l'ordre de : APE des écoles Yves Chaze.**

Toute demande parvenue après cette date, ou sans règlement, ne sera pas prise en considération.

En cas de non participation, pour quelque motif que ce soit, le règlement de l'emplacement ne sera pas remboursé.

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation du règlement de la manifestation.
Les emplacements seront attribués au fur et à mesure des réservations.

Pour votre installation, merci de vous présenter avec votre carte d'identité sous le chapiteau devant le café des sports entre 6h et 8h.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente



**Talon à découper et à retourner à : MAIRIE DE SAMATAN pour L'APE YVES CHAZE
2 Place de la Fontaine 32130 SAMATAN
Avant le mercredi 12 mars 2025**

✂

VIDE GRENIER DU Samedi 15 Mars 2025 et /ou du dimanche 16 Mars 2025

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal Ville : Tél :
Adresse MAIL :

Participation : SAMEDI 15 MARS DIMANCHE 16 MARS SAMEDI ET DIMANCHE 15 ET 16 MARS
Nature des produits:..... Linéaire Mètres

Règlement par Chèque de Euros (à l'ordre de APE des écoles Yves Chaze)

Commentaire :
.....

Signature de l'Exposant :

La présidente

